

## DECLARATION BOYCOTT CSA 27/01

Suite à notre demande d'un groupe de travail avant le CSA du 27 janvier, vous l'avez fixé juste avant ce CSA. Comment l'administration envisage-t-elle un groupe de travail pouvant modifier les informations devant être examinées en CSA, si ce groupe de travail jouxte le CSA ? De notre point de vue, cela est contradictoire avec toute volonté affichée d'établir un réel dialogue social.

Un tel groupe de travail est nécessaire et a toujours été l'usage afin que l'instance qui le suit, s'appuie sur un travail fouillé de notre part avec les remontées du terrain et que les échanges soient constructifs.

De plus, des documents essentiels nous ont été transmis moins de 8 jours avant, ce qui n'est pas acceptable.

Sans ce travail préalable des OS, l'administration transforme ce CSA en chambre d'enregistrement de décisions prises par elle au préalable.

Votre emploi du temps est chargé, croyez bien que le nôtre l'est tout autant, nous ne doutons pas que le prochain CSA que vous saurez convoquer le sera dans les délais avec les documents correspondants nous permettant d'étudier sérieusement votre projet.

C'est pourquoi nous avons décidé de façon intersyndicale de boycotter ce premier CSA.